



PRÉVENTION EN SANTÉ

Diplôme Inter Universitaire

INFORMATIONS

CALENDRIER



> PARCOURS ACTEUR DE PRÉVENTION EN SANTÉ

- DÉBUT DE LA FORMATION : FÉVRIER 2025
- FIN LA FORMATION : DÉCEMBRE 2025

> PARCOURS CHARGÉ DE PRÉVENTION EN SANTÉ

- DÉBUT DE LA FORMATION : FÉVRIER 2025
- FIN LA FORMATION : AVRIL 2026

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES

Olivier ROBINEAU, Florence LEJEUNE

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Date limite de candidature : 15/11/24

Ahlam GOUIN KHETTAB
ahlam.khettab@univ-lille.fr
03 20 62 68 24

INSCRIPTION medecine.univ-lille.fr

OBJECTIFS

Le DIU prévention en santé a pour objectif de former des acteurs-trices de prévention en santé (non professionnel-le-s de santé) et des chargé-e-s de prévention en santé (professionnel-le-s de santé). Il s'agit d'apporter un socle de connaissances scientifiques et validées communes à ces deux publics, qui sont complémentaires sur le terrain, pour mener des actions en promotion de la santé.

Il s'agit de légitimer les non professionnels de santé (personnels de l'éducation nationale, de l'éducation populaire, salariés et bénévoles d'associations agissant pour la promotion de la santé, acteurs du milieu sanitaire et social, acteurs institutionnels, professionnels de l'entreprise de type RH, RSE, QVT, salariés de mutuelles, élus,...) et professionnaliser les professionnel-le-s de santé (médecins, pharmaciens, dentistes, para médicaux : infirmiers, psychologues, diététiciens, kinésithérapeutes, podologues, aide soignants ...) en leur donnant l'opportunité d'évoluer dans un environnement formatif commun et en leur laissant l'opportunité de mener ensemble des projets d'actions en prévention santé en dehors et dans le système de soins.

PUBLIC VISÉ

> **Parcours Acteur de prévention en santé** : personnels de l'éducation nationale, de l'éducation populaire, salariés et bénévoles d'associations agissant pour la promotion de la santé, acteurs du milieu sanitaire et social, acteurs institutionnels, professionnels de l'entreprise de type RH, RSE, QVTC, salariés de mutuelles, élus... Aucun prérequis dans le domaine de la santé n'est demandé pour pouvoir candidater à ce parcours.

> **Parcours Chargé de prévention en santé** : médecins, pharmaciens, dentistes, paramédicaux (infirmiers, psychologues, diététiciens, kinésithérapeutes, podologues, aide-soignants...).

Ce parcours est également ouvert aux internes en médecine.

CONDITIONS D'ACCÈS

CV + lettre de motivation du 01/06/24 au 15/11/24. L'accès au Diplôme est autorisé par la commission pédagogique du DIU au regard des pré-requis fixés ci-dessus. Toute demande d'accès en l'absence de ces pré-requis fera l'objet d'une réunion de la commission pédagogique qui déterminera alors si la personne peut s'inscrire au DU.

Coordnatrice pédagogique :
Département de Prévention en Santé
Catherine BOUGET
Mail : catherine.bouget@univ-brest.fr

Parcours CPS
2200 €

Parcours APS
1600 €

Internes
1100 €

ORGANISATION & EXAMENS

**PARCOURS CPS****129 HEURES** de cours

75 heures en présentiel

54 heures en distanciel

70 HEURES minimum de stage**PARCOURS APS****96 HEURES** de cours

53 heures en présentiel

43 heures en distanciel

Stage facultatif

VALIDATION

Epreuve n°1 : réalisation du stage (obligatoire pour le parcours CPS noté validé ou non validé) facultatif pour les non professionnels de santé du parcours « acteur de prévention en santé - APS»

Epreuve n°2 : épreuve écrite informatisée d'une durée 2h00 (noté sur 20 pts- coefficient 1) Uniquement pour le parcours « chargé-e de prévention en santé- CPS »

Epreuve N°3 : rédaction d'un mémoire basé sur un plan d'action en prévention et éducation en santé (noté sur 20 pts - coefficient 2).

Epreuve N°4 : soutenance du mémoire (noté sur 20 pts - coefficient 1).

Une épreuve, hormis l'épreuve 1, est déclarée validée si le candidat obtient une note minimale de 10/20 pts.

- Un candidat est déclaré Admis si les 4 épreuves sont validées pour le CPS, 2 pour le APS. Examen écrit : février n+1 (parcours CPS uniquement)

- Oral et soutenance de mémoire : décembre (APS) / Avril n+1 (CPS)

Validation : obtenir une note $\geq 10/20$ à toutes les épreuves

PRÉVENTION
EN SANTÉ*Diplôme Inter Universitaire*

INFORMATIONS

LOCALISATION

Chaque regroupement aura lieu dans les locaux de l'une des universités partenaires :

- > Regroupement 1 à Rennes (M1&M2)
- > Regroupement 2 à Angers (M3&M4)
- > Regroupement 3 à Nantes (M5&M6)
- > Regroupement 4 à Lille (M7&M8)
- > Regroupement 5 à Brest. (M9&M10)



Nantes
Université

Université
de Rennes

INSCRIPTION medecine.univ-lille.fr



Université
de Lille